

**AVIS N° 043-2023 / DC/BR / DG****TPCI 6,25% 2017-2029****Paiement des intérêts semestriels et  
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire procédera, le 31 mars 2023, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPCI 6,25% 2017-2029 » pour un montant global net d'impôt de **9 636 752 813 FCFA** (Neuf milliards six cent trente-six millions sept cent cinquante-deux mille huit cent treize FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SOCIETE GENERALE CAPITAL S.W.A. : Abidjan 5 et 7 Av. Joseph ANOMA Plateau - 01 B.P.1355 Abidjan 01 Tél : (+225) 27 20 20 14 89 ; Fax : (+225) 27 20 20 14 89.

Fait à Abidjan, le 30 mars 2023

Pour le Directeur Général du  
Dépositaire Central/Banque de  
Règlement et par Délégation

  
Le Directeur du Département des  
Opérations

Guimba SYLLA

DC / BR \* Banque  
18 Av. J. Anoma  
01 BP 3802 ABIDJAN 01  
Tél. : 27 20.32.66.85  
Fax: 27 20.32.66.84  
Plateau ABIDJAN  
COTE D'IVOIRE